

Le dimanche troisième jour de décembre
mil sept cent cinquante huit a été baptisé
par M^r Moy, greffier de la Cour Souveraine
notre seigneurie de la Roche au Breton
Jean François fils ne d'aujourd'hui de légitime
mariage de Pierre le Chevallier Meunier
et de Charlotte Ravenel son épouse demeurant
en cette paroisse et nommé par Jean François
le sieur de la Roche au Breton dudit lieu pour
et agissant au nom de haut et puissant seigneur
Messire François Justier de la p^{te} mère Eglise
seigneur de Bannville Lieutenant Colonel du
Corps Royal de L'artillerie, et de noble Dame
Susanne Françoise Charlotte de Camprond son
épouse. *Monseigneur de la Roche au Breton*
Cure du Breton

Archives départementales
de la MancheArchives départementales
de la Manche

Le dimanche troisième jour de décembre
mil sept cent cinquante huit a été baptisé
par Moy, greffier de la Cour Souveraine Thomas
Alexandre fils ne d'aujourd'hui de légitime
mariage de Thomas Le Begue fermier
de vignes au village de la Roche au Breton
et de Jeanne Le Begue sa femme Le parain
Messire Jean François d'auvergne de la
paroisse de Bretonville La marraine
Marguerite Le Begue son épouse la
quelle a déclaré ne savoir signer
M^r d'auvergne *Monseigneur de la Roche au Breton*
Cure du Breton

Archives départementales
de la MancheArchives départementales
de la Manche

Le Sunday quatrième jour de décembre mil
sept cent cinquante huit a été baptisé par 340
Moy, greffier de la Cour Souveraine
Alexandre fils ne de la huit dernière du
légitime mariage de Jean Cosme fermier
et d'Antoinette Le Cavelier sa femme de cette
paroisse Le parain Pierre Le Breton fermier
La marraine Marie Le Breton son épouse
de cette paroisse Les quels ont déclaré ne savoir
signer. *Monseigneur de la Roche au Breton*
Cure du Breton

Archives départementales
de la MancheArchives départementales
de la Manche

autant du present de pose au Greffe du S^{rs}ailly
de Nalogue le 10. J^r 1789 *Monseigneur de la Roche au Breton*
Cure du Breton

Les anglois en guerre avec la France et
commettant journellement des hostilités sur mer
en pillant et prenant tous les vaisseaux
Marchands qui paroissent sur mer sans que la
France leur en ait donné aucun sujet, dans
la dessein de s'emparer de la Normandie firent
paroître sur nos Costes de Caen et de Bayeux
avant la fête de St. Paul une flotte de plus
de cent vingt ou trente Navires, je me
transportai avec plusieurs paroissiens pour en être
témoins de certain jusqu'à la Napre de moulin
en la lande de Bravent, ou nous l'aperçûmes
bien clairement, on la vit aussi au si du haut

Archives départementales
de la MancheArchives départementales
de la MancheArchives départementales
de la MancheArchives départementales
de la MancheArchives départementales
de la MancheArchives départementales
de la Manche

De la pique des Camailles du haut duvetot.
Cette flotte fut tentée de prendre St Malo, mais
voiant l'impossibilité, descendirent à Cancale et
St Servan, où ils voulaient avoir soixante navires
marchands qui étoient dans le bassin.

Après cette expédition cette flotte vint se présenter
devant Cherbourg, mais après avoir essuyé quelques
coups de canon des forts de Cherbourg, ils se
retirèrent et retournaient en Angleterre prendre
des rafraichissements.

un Comte, dont je passe le nom sous silence
et qui ne mérite que avait le com-
mandement général Congédia les troupes
gardes Cotes que l'on avoit fait marcher; il
y en avoit de cette paroisse quarante vaillants
garçons et leur tête d'homme d'inclieur du
danois Lieutenant dans une compagnie; il
les Congédia, dis-je, sous prétexte que les anglais
avoient abandonné leur dessein.

Quelques prisonniers échappés d'Angleterre et qui
aborderent sur nos Cotes dans une petite chaloupe
rapportèrent qu'il y avoit un armement formidable
pour faire voile sur les Cotes de Normandie
et malgré cette nouvelle le Comte . . .
demeuroit tranquille; l'alarme redoublait et
il rappella la moitié des troupes gardes Cotes
au mont Epingier où étoit le Cartier Général.

Le quatre août il parut vingt à quarante
navires à la hauteur du Cap de la Hague, et
bientôt se multiplièrent jusqu'à cent trente

Navires de tout espèce, qui vinrent mouiller
devant Cherbourg le cinq, alors le Comte
fut assembler le corps de quatre à cinq mille
hommes gardes Cotes, deux bataillons d'Orion
d'Orion, un bataillon de Lorraine, et un d'un
régiment de Clave Irlandais étranger, avec les
dragons d'un régiment de Languedoc.

La flotte anglaise courvoit le rivage de la mer
et la bordoit depuis Querquerville jusqu'à
Cherbourg. Le sept à une heure après midi
les galiottes jettèrent quelques bombes sur la
ville et continuèrent le feu jusqu'à dix heures
du matin, ce qui n'endommagea pas la ville, et
dont personne ne fut tué; à onze heures
le vaisseau amiral tira un coup de canon
et toute la flotte anglaise apparut, se mit
en mouvement et se porta sous Macquerille
et Querquerville où les anglais descendent en
petit nombre pour le moment à la faveur
d'un feu terrible de l'artillerie de tous les navires.

Les habitants de Cherbourg qui s'étoient fortifiés
et retranchés passèrent plusieurs jours et nuits
sous les armes toujours prêt à soutenir leur
patrie, on fit marcher en avant deux bataillons
d'Orion, et de Clave, les dragons et quelques
piquets des gardes Cotes; le feu terrible et continu
de la flotte fit prendre le mord aux dents aux
chevaux des dragons, qui furent obligés de mettre
à terre et abandonner les chevaux, ce qui
causa un peu de désordre dans nos troupes, et

Les Colonels D'Orion et de Clère voyant la lâcheté
du Commandant demandèrent la liberté de Comman-
der leurs troupes qui bruloient tous du desir de
donner sur l'ennemy, le General refusa, et vestus
de son pouvoir empêcha de faire aucune résistance
et fist retourner les troupes au Mont Epinquet.

Les ennemis étoient au nombre de sept mille cinq-
cents hommes et quatorze cents cavaliers, notre
General en avoit autant tous les ordres, il leur donna
tout le temps de descendre paisiblement, il fist
enclouer tous les Canons de grand calibre avec des
clous de plomb, sans en avoir fait servir un seul
contre l'ennemy qui descendit sans coup férir, entra
victorieux dans la ville qui envoya un député
suivre des Corps de ville et de justice pour complimenter
le General Bligh, lui remettre les clefs de la
ville sans portes et murailles.

Les habitants capitulèrent par quarante quatre-
mille livres au moyen de quoy le General promist
d'empêcher le pillage, qui ala verité ne fut pas
considérable dans la ville, mais les faubourgs et les
paroisses voisines deus lieues alentour souffrirent
beaucoup et totalement ruinées, les églises profanées
pillées et ravagées, les Curés dépouillés de leurs habits
le bétail enlevé, plusieurs personnes d'une
insultées, tous les ouvrages du port renversés, le
pont qui étoit un ouvrage merveilleux brulé et
détruit, soixante et quatre navires qui étoient dans
le bassin brûlés, trente quatre pieces de Canon
de la plus belle artillerie volées, les deux Mestiers
toutes les cloches de l'abbaye enlevées, mais par

considération pour Monsieur Dôris Curé de Cherbourg
le General se contenta de la moindre des cloches des
églises et laissa les autres. Le service divin fut
interrompu tout le temps que les anglais furent dans
cette infortunée ville, et ce qui est a la louange
du General Bligh est d'avoir donné en partant la
somme de quatre mille deux cents livres a Monsieur
le Curé de Cherbourg pour distribuer aux pauvres
marchands qui avoient le plus souffert; Le Prince
de Galles fils du Roy d'Angleterre y étoit en personne
mais il séjournoit très peu dans la ville, et se
retiroit toujours sur mer.

Messieurs d'Harcourt Lieutenant General, et de
Luxembourg Gouverneur de la Normandie vinrent au
secours a grandes journées, mais par une prudence
consommée ils ne jugerent pas a propos de donner
sur l'ennemy qui étoit en pareil de tous les canons,
eux qui n'en avoient que très peu.

Nous avons été en alarmes dans tout le pais
pendant six semaines, et il y eut une alerte
a deux heures apres midy en cette paroisse le
jour de l'assomption, les habitants de Surtainville
et autres bordiers arrivèrent avec leurs chevaux
chargés de leurs enfants et bétail, et je diray a la
louange de la paroisse qu'on appareilla pour aller
a l'aide au premier coup de cloche.

Copie de l'ordre du General Bligh anglais.
N° 1111 Le Lieutenant General Bligh Colonel
du Regiment de Cavalerie Commandant en chef des
armées de Sa Majesté Britanique &c. &c. faisons
savoir a tous les habitants que la descente que
nous avons faite sur cette Côte avec la puissante

armée sous nos ordres soutenue par le formidable
armement que nous avons sur mer, nous pourrions avec
intention de faire la guerre aux habitants du pays, si nous
à ceux que nous trouverions armés, ou autrement en opposition
à la juste guerre que nous faisons à la Majesté très
chrétienne.

Il est soit donc connu à tous ceux qui veulent rester en
paisible possession de leurs biens et leur habitation, qu'ils
peuvent demeurer tranquillement dans leurs demeures respectives
et exercer à leurs métiers et professions ordinaires, et que nous
les droits et taxes coutumières ou les contributions ordinaires
qu'ils paient à leur Roy; on dérogera rien d'un soit en
argent ou en marchandises que ce qui sera absolument
nécessaire pour la subsistance de l'armée, par qu'on paiera
en argent comptant toutes les provisions qu'on y apportera.
Au contraire si malgré cette déclaration que nous avons bien
voulu donner, les habitants des villes ou villages emportent
leurs meubles effets ou provisions et abandonnent leurs maisons
ou demeures, nous traiterons tels délinquants comme ennemis
déclarés et détruirons par feu et flammes ou tout autrement
que sera dans notre pouvoir leurs villes, villages, demeures
ou maisons.

Donné au quartier du Roy ce 12. d'Avril 1758. Signé
Jho Obligh.
Par ordre de son Excellence
Signé Phil. Francis.

Le present Registre contenant douze feuillets le tout
cy compris, a été lu et lué par nous Guille. Melchior
figuet Ad. de pererit, le conseil du Roy le Lieutenant partie
au village de Valognes, le 7. Jui 1758. Signé
Rsin